

Communiqué de presse

Le 11 juin 2018

Remise du rapport « Vie associative » au Premier ministre : l'Uniopss attend à présent des engagements concrets du gouvernement !

Le 8 juin 2018, le Mouvement associatif, dont l'Uniopss est membre, a remis au Premier ministre le rapport « *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement* ». Un rapport en 3 axes, 9 items et 59 propositions, qui présente une stratégie globale pour une politique de vie associative à la hauteur des actions et innovations que mènent au quotidien les associations au service de l'intérêt général. L'Uniopss attend désormais du gouvernement des engagements concrets pour les associations de solidarité.

Le rapport remis le 8 juin au Premier ministre est le fruit du travail collectif de nombreux acteurs publics et associatifs mené depuis décembre dernier. **L'Uniopss, en tant que membre du Mouvement associatif et représentante des associations de solidarité, a activement participé à l'élaboration des 59 propositions du rapport.** L'Union et ses adhérents étaient en effet présents dans les 3 groupes de travail qui ont pensé aux solutions pour :

- faire vivre les potentialités de la loi 1901,
- bâtir une politique de développement, de soutien et de reconnaissance de la vie associative,
- faciliter la mission d'intérêt général des associations.

L'Uniopss a également assuré l'animation du 2^e groupe de travail et la mission de rapporteuse de la 2^e partie intitulée « Bâtir une politique de développement, de soutien et de reconnaissance de la vie associative ». Ainsi, elle a pu mettre en valeur 3 éléments importants :

- La question de la revalorisation et de la recomposition structurelle du Fonds de développement pour la vie associative (FDVA),
- La question du financement des têtes de réseau pour leurs missions structurelles,
- La nécessaire défense des spécificités du modèle non-lucratif français par le gouvernement dans les instances européennes et l'adaptation des réglementations communautaires en droit français pour éviter les écueils de la directive « Services » notamment.

En attendant les arbitrages, prévus en juillet, le Mouvement associatif et l'Uniopss soulignent que **ce rapport n'est pas un catalogue de propositions dans lequel le gouvernement pourrait piocher quelques mesures, mais une stratégie globale au service d'une politique structurée de la vie associative.** Il s'agit, comme indiqué dans le rapport, d'un « véritable contrat de partenariat entre l'État et les associations pour le quinquennat », dans lequel l'Uniopss est prête à s'engager aux côtés du Mouvement associatif.

Pour Jérôme Voiturier, Directeur général de l'Uniopss : « *les associations sont les principales défenseuses du système social basé sur une solidarité universelle. Le secteur associatif sanitaire, social et médico-social encourage la mobilisation de la société en faveur des plus vulnérables et permet la construction de réponses innovantes aux besoins des plus fragiles. Pour que les associations de solidarité poursuivent leur action au plus près des populations, le gouvernement doit aujourd'hui donner à la vie associative une dimension à la hauteur de ses enjeux* ».